

Municipalité de Saint-Pie de Bagot
Mairie et travaux publics
77, rue Saint-Pierre
Saint-Pie de Bagot, J0H 1W0
450-772-2488

Andrée Beauregard
1296, rang Émileville
Saint-Pie de Bagot, J0H 1W0
(450) 772-2040

Saint-Pie de Bagot, 6 avril 2024

Objet : Demande de suivi de dossier concernant la nouvelle structure du pont d'Émileville et son embouchure

Ci-joint, les photos de l'entrée du pont au printemps 2022, 2023 et 2024, suite aux travaux d'infrastructure réalisés entre juin 2021 et fin octobre 2021.

Ci-joint également, les photos de l'arbre près du pont prises au début d'août 2021. Creusage effectué pour installer trois blocs de béton. Vous avez déjà une copie dans vos dossiers. J'ai remis le fichier numérique à la réceptionniste le 29 août 2022.

Le terrain de l'autre côté du pont, direction village, et qui m'appartient, a été remonté au début des années 1970 par l'actuelle propriétaire du terrain situé au 1292 rang Émileville. La propriétaire m'a confirmé en août 2021 qu'elle a effectué ces travaux lors de la construction de la maison. C'était une baissière de champs. Un muret de pierres avait été mis en place et recouvert de terre sur une bonne longueur, comme l'ancienne structure du pont. Les arbres ont aussi été enterrés. Le muret n'était pas visible au début. La longueur du tuyau dans le fond du ruisseau vous indique tout le remblai de terre qu'il y avait là autrefois. La municipalité ainsi que la MRC, section ruisseaux verbalisés, détiennent l'historique de ces terrains.

Le problème étant celui-ci. Tout le terrain près du pont se dégrade depuis plusieurs années. Depuis 2017, j'ai eu droit à de sérieuses obstructions de tuyau, du creusage de fossés avec l'ancienne structure et tout laisse présager que la situation ne s'améliorera pas avec la nouvelle structure en place. Je vous informe que j'ai un ruisseau verbalisé, sous la responsabilité de la MRC, et que le ruisseau en question égoutte les terres agricoles des environs. À cause de ceci, un arbre s'effondrera sur le pont éventuellement et les parois du ruisseau s'affaîsseront. Était-ce la bonne structure à placer à cet endroit considérant tous ces éléments?

La mairie a été interpellée par la MRC des Maskoutains le 18 septembre 2023 au sujet de l'embouchure du pont. Je suis dans mon droit de demander un suivi de ce dossier puisque ce n'est pas un problème à prendre à la légère. Je demande à rencontrer le maire ainsi que la personne responsable des travaux publics.

Depuis deux ans, j'interpelle la municipalité, historique sur demande. Merci d'effectuer un suivi de dossier.



Andrée Beauregard



11 août 2021



11 août 2021



22 mars 2022



18 décembre 2023



7 février 2024



27 février 2024



27 février 2024



14 mars 2024



27 mars 2024